



Formulaire : PRÉINSCRIPTION

Ouverture FQCC 2026

Du 15 au 18 mai 2026

Identification

No membre :

Prénom : Nom :

Ville : Téléphone :

Courriel :

Par la présente, je, soussigné(e), désire verser un **acompte de 50 \$** (TTC) afin de réserver mon emplacement au rassemblement d'**Ouverture FQCC 2026**. Une communication aux préinscrits incluant la programmation officielle, précisera les dates d'inscription officielle et celles de remboursement (au besoin).

Carte de crédit : VISA Master Card

No carte: Exp : ____ / ____

Chèque (libellé à FQCC) No chèque: Argent comptant:

Signature du membre : _____ Date : _____

Note : en signant ce formulaire, vous autorisez la FQCC à prélever le montant sur votre carte de crédit.

Nom du représentant FQCC :

Reçu

Préinscription au rassemblement d'**Ouverture FQCC 2026**

Du 15 au 18 mai 2026

No membre :

Nom, Prénom : Date :

Montant : 50 \$

MODE DE PAIEMENT UTILISÉ

VISA

MASTER CARD

CHÈQUE

ARGENT

Nom du représentant FQCC :

Signature du représentant FQCC :

TPS : 101756161RT
TVQ : 1013634021TQ0001

Conditions

- **Inscription par courriel :** ouverture2026@fqcc.ca
- **Inscription par la poste :** Ouverture FQCC 2026, 100-1560, rue Eiffel, Boucherville, Qc, J4B 5Y1
- La préinscription vous garantit une place pour le rassemblement d'**Ouverture FQCC 2026**, conditionnel à l'envoi du formulaire d'inscription (lorsque disponible) et le paiement complet;
- Cette préinscription n'est pas transférable à une autre personne;
- Le montant de l'acompte est applicable sur le coût total d'inscription;
- En cas d'annulation de la part du membre, la politique d'annulation qui s'applique est la suivante :
 - Avant l'envoi du formulaire d'inscription ou selon les dates inscrites lors de l'envoi de la programmation officielle, vous recevrez le remboursement complet de votre acompte;
 - Après l'envoi du formulaire d'inscription mais avant la date limite d'inscription, vous recevrez le remboursement total de la somme versée moins l'acompte de 50 \$;
 - Après la date limite d'inscription : vous recevrez les deux tiers de la somme versée moins l'acompte de 50 \$;
 - Dans les sept (7) jours précédent le rassemblement, aucun remboursement.